

Sillage

le magazine de la ville

n°106
JANVIER
2023

de Concarneau

CONCARNEAU



p.9 Projets immobiliers

LOGER SANS DÉNATURER

p.6

AGIR

Sobriété énergétique
L'affaire de tous

p.16-17

VIVRE

Mobilités
Le réseau cyclable en mode
actif

p.23

PORTRAIT

Jean Perru
(Re) Vivre après
la guerre

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE





PIRIOU RECRUTE ET FORME À SES MÉTIERS

Spécialisé dans la construction et la réparation navales, PIRIOU construit des navires de taille moyenne jusqu'à 120 m à haute valeur ajoutée grâce à une ingénierie performante intégrée et des implantations en Europe, Afrique et Asie. Avec plus de 500 bateaux construits et livrés partout dans le monde, PIRIOU propose des navires sûrs et efficaces répondant aux besoins d'armateurs internationaux privés et publics, civils et militaires.

Depuis plusieurs années, le développement significatif de ses activités de réparation et de construction navales, en France et à l'étranger, a poussé le groupe PIRIOU à recruter de nombreux collaborateurs. Parmi eux, près de 80 alternants ont bénéficié, depuis 2017, de formations diplômantes en chaudronnerie, soudage, tuyauterie et mécanique. Au mois de novembre, le groupe a lancé une nouvelle campagne de recrutement pour former à ces métiers. Ouvert à toutes et tous, sans condition de formation ou d'expérience préalables, cette formation conduira à l'obtention d'un diplôme reconnu par la branche professionnelle de la Métallurgie et débouchera sur un CDI.



www.piriou.com | |



-10%

SUR VOTRE COMMANDE SUR PRÉSENTATION DU PRÉSENT COUPON

LE WHOPPER N'ATTEND QUE VOUS



**Offre valable dans les restaurants BURGER KING
de CONCARNEAU (Zac de Colguen- face Décathlon et V&B)
et de QUIMPER (155 Route de Bénodet - 29000 QUIMPER)**

Réduction non cumulable avec d'autres offres promotionnelles en cours

Pour votre santé, évitez de manger trop gras, trop sucré, trop salé.
www.mangerbouger.fr

P.4 arrêt sur images

P.5 en bref

P.6 agir

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

L'affaire de tous

CONSEIL LOCAL DE LA VIE ASSOCIATIVE

Pour réfléchir et imaginer ensemble



P.9 dossier

QUARTIER FOCH

Un îlot de vie ambitieux

KERANDON, AVENUE DE LA GARE, ANCIENNE CASERNE

Quel avenir pour l'entrée de ville ?

PLU, AVAP, CAUE...

Les outils d'une urbanisation harmonieuse

P.16 vivre

MOBILITÉS

Le réseau cyclable en mode actif

LA SALLE COMMUNAUTAIRE DE GYMNASTIQUE DU PORZOU

Nouvelle dimension, nouvelles ambitions

SYNERGIE DES COMPÉTENCES ARTISTIQUES DU TERRITOIRE

Un tremplin pour les jeunes

JUMELAGE 3/4

Penzance : la cousine de Cornouailles

P.22 cca

COLONNES ENTERRÉES ET SEMI-ENTERRÉES

Plus belle la ville

P.23 portrait

JEAN PERRU

(Re)vivre après la guerre

P.24 histoire

HERMINE CONCARNOISE

100 ans de sport

P.26 sortir

P.29 courrier

P.30 tribune libre



Chères Concarnoises, chers Concarnois,
À l'aube de cette nouvelle année, je vous adresse ainsi qu'à vos proches mes meilleurs vœux de bonheur, satisfactions personnelles et bien sûr santé !

En ces temps incertains où la guerre est à nouveau présente sur notre continent, mes pensées s'adressent aux victimes et à ceux qui tentent de reconstruire leur vie. N'oublions pas celles et ceux dans notre entourage, pour lesquels il est important de faire preuve de bienveillance et de solidarité : personnes isolées, fragiles ou malades.

Pourtant, à l'aube de cette année 2023 qui sera encore vraisemblablement bien particulière, partageons un message d'optimisme :

- Que la France et ses entreprises poursuivent dans la voie de la création d'emplois,
- Que nous tous, institutions, entreprises, particuliers développons nos actions en la faveur de la transition énergétique, en modifiant nos modes de consommation, en équipant nos lieux de vie de matériels plus durables. Un sujet abordé dans les pages « agir » de notre magazine !

Malgré, la flambée des prix qui impacte nos budgets, nous avons choisi pour Concarneau de poursuivre notre programme de mandat : amélioration du cadre de vie, sécurisation des déplacements, création du premier Conseil local de la vie associative, poursuite de la métamorphose de l'entrée de ville par l'avenue de la Gare et prémices du projet Foch...

Pour contrer les effets des prix du foncier, en forte croissance dans les communes littorales, pour répondre aux besoins des jeunes, des familles et des entreprises qui recrutent fortement, plus de 1 200 nouveaux logements sont planifiés jusqu'en 2026.

Nous voulons que Concarneau demeure pour les années à venir une ville accueillante, attractive où il fait bon vivre !

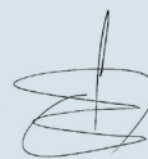
En parallèle, nous avons choisi comme lors des deux dernières années, de ne pas augmenter les taux d'imposition pour ne pas impacter le pouvoir d'achat de nos concitoyens.

Par ailleurs, je tiens aussi à remercier les associations locales qui s'associent à nos actions solidaires, festives, culturelles, sportives et contribuent ainsi au dynamisme de notre cité. J'en profite pour souligner le caractère régional de la nouvelle salle communautaire de gymnastique qui renforce le pôle sportif de la rive gauche.

Je forme le vœu que 2023 soit une année riche de projets, de progrès et de joies partagées !

Bonne année ! Bloavez mad !

Marc BIGOT,
Maire de Concarneau



SILLAGE JANVIER 2023 Bulletin d'informations de la Ville de Concarneau. Hôtel de ville, B.P. 238, 29182 Concarneau Cedex. Tél. 0298503838. Courriel : communication@concarneau.fr
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Marc Bigot **COMITÉ DE RÉDACTION** Marc Bigot, François Besombes, Fabienne Le Calvez, Alain Echivard, Christine Barba, Brigitte Boutet, dynamo+
RÉDACTION Gaëlle Derrien, Anne-Laure Parmelan, Services municipaux **CONCEPTION-RÉALISATION** dynamo+ - 0298449474 **PUBLICITÉ** Services municipaux **CRÉDITS PHOTOS** Services municipaux, Alexandre Mariette (Couverture) **DÉPÔT LÉGAL** janvier 2023.
IMPRESSION Imprimerie du Commerce - Quimper. Tirage du magazine 12000 exemplaires.

COMMENT RECEVOIR SILLAGE

Sillage est disponible sur le site internet de la Ville et en version audio pour les personnes aveugles ou malvoyantes.

www.concarneau.fr - Tél. 0298503854



Imprimé sur du papier certifié PEFC
(issu de forêts gérées durablement)





10-11 SEPTEMBRE DEUXIÈME ÉDITION DE « SCÈNES DE RUE »

Le spectacle de cirque "The Good Place" et la fanfare Hip Hop Skyzophonik ont lancé la nouvelle saison culturelle.



19 SEPTEMBRE LE "COMMISSAIRE DUPIN" (JOUÉ PAR PASQUALE ALEARDI ET MATHIAS LÖSEL, LE PRODUCTEUR) AU PÔLE NAUTIQUE

Adaptée des romans de Jean-Luc Bannalec - Jörg Bong – et diffusée dans plus de 50 pays, cette série attire à Concarneau de nombreux fans étrangers et français venus visiter les lieux de tournage.



9 OCTOBRE CONCARN'ROSE

Une première édition réussie au profit de la lutte contre le cancer du sein : plus de 700 sportives et sportifs pour ce rendez-vous solidaire et festif.



29 OCTOBRE INAUGURATION DE LA FOIRE SAINT-MARTIN

Les élus invités à couper le ruban pour l'ouverture de la fête.



DU 10 AU 13 NOVEMBRE FESTIVAL LIVRE & MER M. Marc Bigot, maire de Concarneau, Jean Le Cam, président d'honneur de cette 37^e édition et Jacques Champion, président du festival, remettent le prix du Beau Livre maritime Ville de Concarneau à Philippe Joubin pour *La légende de la Route du Rhum*.

Le recensement 2023 UTILE, FACILE, SÉCURISÉ, OBLIGATOIRE

Le recensement se déroulera du 19 janvier au 25 février 2023. Il est indispensable pour dénombrer la population officielle de chaque commune et seul l'Insee est habilité à exploiter les réponses apportées aux questionnaires. Aucune de ces réponses ne peut donner suite à des enquêtes fiscales ou administratives.

Des agents recenseurs recrutés par la Ville et munis d'une carte officielle passent chez les particuliers pour leur expliquer les modalités du recensement. Celui-ci peut se faire soit :

Par Internet sur www.le-recensement-et-moi.fr : cliquer sur « le recensement en ligne, c'est ici », se connecter avec le code et le mot de passe inscrits sur la notice remise par l'agent recenseur, et se laisser guider.

Sur papier, en répondant au questionnaire remis par l'agent recenseur (celui-ci viendra le récupérer au moment convenu avec le particulier).



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Insee
en partenariat
avec votre commune

Recensement de la population 2023

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !
Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !
Des codes vous seront remis pour vous recenser à compter du 19 janvier 2023. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre maire.

C'est sûr !
Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus
le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.
Le recensement de la population est gratuit !

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
Vous pouvez contacter le service État civil de votre mairie au 02 98 50 38 10 ou vous rendre sur le site www.le-recensement-et-moi.fr



AMÉNAGEMENT DU PORT : LE NOUVEAU PLAN-GUIDE

Comment concilier développement des entreprises implantées sur le port et contraintes d'un espace portuaire limité situé au cœur de la ville? Comment concilier accessibilité la plus large possible de la zone et sécurisation des flux de circulation (automobiles, cyclistes, piétons)? Ce sont quelques-unes des questions auxquelles ce nouveau plan-guide entend répondre. Élaborée par la Région, propriétaire du port de Concarneau depuis 2017, en étroite collaboration avec ses différents partenaires (la Ville, CCA, le Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille, l'Établissement public foncier, CCIMBO et CARENCO), cette feuille de route pose les principes et les orientations des futurs aménagements de la zone portuaire. À titre d'exemples, sont ainsi envisagés le regroupement progressif des filières par pôle (avec une mutualisation des équipements et des synergies tout en préservant les espaces fonciers), ainsi qu'une réorganisation des voies de circulation et des places de stationnement, ou bien encore la sécurisation de certains lieux pour permettre au public de continuer à fréquenter le front de mer portuaire.

TRANSPORTS SCOLAIRES : ON SORT LES GILETS !

Depuis 2015, le port du gilet jaune est obligatoire pour les élèves empruntant le réseau de transport scolaire Coralie. Cette mesure vise à sécuriser les élèves durant leurs trajets depuis, ou vers leur domicile, et pendant qu'ils attendent le car en bord de route. Les gilets jaunes sont distribués gratuitement par l'agence Coralie à chaque première inscription et renouvelés gratuitement si besoin. Cependant, les contrôles réguliers effectués par l'exploitant ont montré que 30 % des élèves ne le portaient pas. Rappelons qu'il est important que chacun adopte le bon comportement afin de profiter des transports scolaires en toute sécurité.



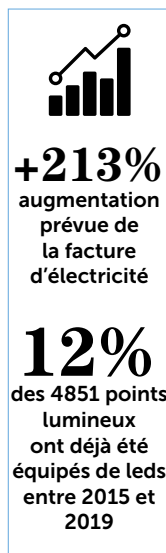
Sobriété énergétique L'AFFAIRE DE TOUS

La Ville de Concarneau poursuit son programme de remplacement des ampoules énergivores par des leds (ici en octobre dernier, les 24 lanternes du pont du Moros).

Le contexte de crise internationale accroît la nécessité d'économiser l'énergie. S'il est demandé aujourd'hui à chaque citoyen de participer à l'effort collectif, la municipalité de son côté renforce le programme de transition énergétique adopté depuis 2015.

Le contrat souscrit par la Ville auprès du fournisseur de gaz Dalkia assure le blocage des prix jusqu'en septembre 2023, retardant l'impact de l'inflation. Le Syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère (SDEF), gestionnaire de l'alimentation en électricité de la ville, a estimé le surcoût de la facture à 1 336 630 euros par rapport à 2022. Le prix des carburants a lui aussi augmenté (entraînant 5 000 euros de dépenses supplémentaires par mois, soit 50 % d'augmentation). Dans ce contexte, les mesures d'économie sont impératives. Dans le domaine de l'éclairage public, le remplacement des ampoules

énergivores se poursuit par des leds plus sobres et nécessitant un entretien moindre. Ces travaux ont été accompagnés d'un passage progressif (pour raisons techniques) à l'extinction entre 1h et 6h du matin dès 2016. Dans le cadre du plan de sobriété, la municipalité décide d'aller plus loin. Les zones résidentielles ne sont ainsi plus éclairées entre 22h et 6h. La ZAC des Sables-blancs, les HLM de Lanriec et Kerandon qui bénéficiaient d'un éclairage permanent sont éteints de 1h à 6h. Les voies de circulation prioritaires restent éclairées (quai Pénéroff, avenue Pierre-Guéguin) mais leurs perpendiculaires sont éteintes entre 1h et 6h.



L'ensemble de ces mesures va permettre d'économiser 18 220 euros en 2023 contre 6 073 euros en 2022. Les bâtiments appartenant à la Ville sont également concernés. Si le personnel communal appliquait déjà au quotidien les « éco-gestes » à l'intérieur de ces bâtiments, des mesures plus drastiques sont désormais mises en œuvre avec la baisse des températures et l'optimisation des horaires de chauffage : 19° dans les bâtiments administratifs, regroupement des agents le cas échéant pour éviter de chauffer des bâtiments peu occupés ; 19° également dans les écoles et les crèches, 15° la nuit et 10° pendant les vacances scolaires selon les recommandations

de l’OMS. Les équipements sportifs sont à 16° dans les salles et 17° dans les vestiaires.

Le Pôle nautique, l’École de musique ainsi que le CAC et le Cosec seront fermés durant les vacances de Noël. Le Pôle culturel et le service des sports une semaine pendant cette période, peut-être plus pour ce dernier. Les salles associatives, le gymnase du Porzou et la Halle sportive seront ouverts en fonction des besoins des usagers consultés par sondage.

ENTREPRISES ET PROFESSIONNELS

Par obligation, par esprit de solidarité ou encore pour raisons économiques, les entreprises et les professionnels sont incités à réduire leur consommation non essentielle.

En ce qui concerne l’affichage publicitaire et les enseignes lumineuses, le règlement local de publicité (RLP), applicable depuis le début de l’année, va plus loin que le Code de l’environnement qui impose une extinction des affichages et des enseignes en journée et de 1h à 6h du matin. Il augmente, en effet, l’amplitude horaire de quatre heures (22h - 7h) pour les dispositifs posés cette année. Pour les supports plus anciens, qui seront concernés dans deux ans pour les panneaux publicitaires et dans six ans pour les enseignes, les commerçants et les entrepreneurs sont cependant encou-

ragés à devancer ces restrictions dès aujourd’hui.

LOCAUX COMMERCIAUX ET VITRINES

Un arrêté ministériel restreint les horaires d’éclairage des locaux commerciaux et des vitrines depuis 2013. Dans le périmètre touristique, ces locaux doivent être éteints au plus tard une heure après la fin de leur occupation. Les vitrines peuvent être allumées à partir de 7h s’il fait encore nuit, ou une heure avant le début de l’activité si celle-ci commence plus tôt. Les façades peuvent être illuminées seulement après le coucher du soleil. Les mêmes règles s’appliquent hors secteur touristique mais là les vitrines doivent être éteintes à 1h du matin ou une heure après la fin de l’occupation des lieux si celle-ci in-

tervient plus tard. Les illuminations de façade doivent être éteintes à 1h. Dans tous les cas, vitrines et façades doivent être éteintes de jour. Les commerçants non sédentaires sont également concernés : ainsi, lors de la fête foraine de novembre, les manèges et les stands n’ont été éclairés qu’à la tombée de la nuit.

ET PENDANT LES FÊTES ?

Même si les illuminations de Noël sont peu énergivores (leds), la durée et l’amplitude horaire d’allumage sont réduites : trois semaines entre le 9 décembre et le 2 janvier et extinction de 23h à 6h. Le plafond de lumière est posé en Ville-close mais pas sur le parvis des halles, le marché de Noël étant, cette année, transféré place Jean-Jaurès, en lien avec l’Union des commerçants de Concarneau. —

LA « TRAME NOIRE » BÉNÉFICIE AUSSI DE L’EXTINCTION DES FEUX

L’éclairage artificiel urbain génère une pollution lumineuse qui perturbe la biodiversité et engendre la disparition de centaines de milliers d’espèces. L’éclairage public est la seconde cause de mortalité des insectes après les pesticides, il désoriente les oiseaux et les chauves-souris, perturbe les comportements de reproduction et de migration de certaines espèces animales et végétales, attire aussi des espèces invasives... L’extinction des lanternes aide à la restauration de l’équilibre indispensable à la préservation de la biodiversité locale nocturne.



LES PARTICULIERS AUSSI ONT UN RÔLE À JOUER

Parce que ces économies sont l’affaire de tous, les particuliers peuvent eux aussi agir individuellement. CCA a recensé les différents outils disponibles et une documentation fournie sur l’éco-rénovation est en libre consultation à l’Écopôle.



Réseau Tynéo

Conseils pour réduire sa consommation d’énergie ou rénover efficacement (choix des matériaux, du mode de chauffage, les aides financières...).

Tél. 02 98 90 10 93

contact@reseautyneo.bzh



Le programme Home Travaux

(sous plafonds de ressources) mis en place par CCA aide à financer vos travaux.

Tél. 02 30 97 06 60

hometravaux@cca.bzh



Pour aller plus loin : consulter le site de l’ADEME – rubrique Particuliers – Agir pour la transition écologique <https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/>



L’Écopôle est ouvert du mardi au samedi de 9h à 13h.

ZA de Colguen,
3 rue Victor-Schoelcher

Concarneau

Tél. 02 98 66 32 40




79
associations
on répondu au
questionnaire

77%
d'entre elles
sont pour le
CLVA

500 000 €
budget 2022 des
subventions à la
vie associative

Conseil local de la vie associative POUR RÉFLÉCHIR ET IMAGINER ENSEMBLE

Chaque année, de nouvelles associations viennent grossir les rangs du tissu associatif concarnois. Pour faciliter le fonctionnement de ces structures, le programme du mandat promettait un Conseil local de la vie associative (CLVA) qui commence à prendre forme.

Interface entre les associations et la municipalité, ce CLVA aura pour fonction de réfléchir à l'amélioration de la vie associative dans tous ses aspects afin d'en favoriser la dynamique. Le conseiller à la culture et à la vie associative, Alain Echivard, le définit comme « un espace de concertation et de partenariat ». Force de propositions, le CLVA jouera également un rôle consultatif-ressource. Il accueillera les membres volontaires représentatifs du tissu associatif dans son ensemble ainsi que des élus et des agents municipaux. Définition de son rôle, de son mode de gouvernance, constitution de commissions thématiques, durée du mandat, élaboration d'une charte, etc. : les modalités de son fonctionnement sont encore à construire, ce à quoi s'attellera un groupe de travail composé de volontaires dès le mois de janvier. Et 33 des 248 associations concarnaises ont

déjà manifesté le souhait de rejoindre le comité de pilotage de la mairie.

ASSISES DE LA VIE ASSOCIATIVE : UN DIALOGUE RENFORCÉ

« On part d'une page blanche », relève Alain Echivard. Les premières lignes viennent cependant de s'écrire lors des Assises de la vie associative qui se sont tenues à la fin du mois de novembre au CAC. Cette réunion publique a dressé le portrait de la vie associative concarnoise à partir d'un questionnaire transmis aux associations au printemps 2022, après la crise sanitaire qui a bouleversé les pratiques. « Les associations ont tout fait pour garder le lien avec leurs membres, par voie numérique principalement, et elles se sont battues pour maintenir leurs événements. Malgré cela, et bien que les chiffres soient variables selon les activités, on constate une baisse d'environ 15 % des effectifs entre



Quatre-vingts associations étaient représentées aux Assises de la vie associative au CAC en novembre dernier. Un succès.

2019 et 2022 au niveau national. » Le questionnaire, qui abordait tous les angles de l'engagement associatif, a permis de discerner les attentes et les besoins des bénévoles et les perspectives envisagées. « Les bénévoles sont particulièrement constructifs et optimistes! », souligne l' élu. Et cela en dépit des écueils supplémentaires rencontrés depuis les confinements, sur lesquels porteront d'ailleurs les premiers travaux du CLVA : recrutement de nouveaux bénévoles, renouvellement du bureau, mobilisation des ressources financières, ou encore formations. La convention établie avec l'Espace associatif de Quimper vient soutenir ce partenariat renforcé. 31 % des associations ayant répondu au questionnaire y adhèrent et 32 % ont déjà participé aux formations proposées par la structure. « Cela signifie que c'est un réel besoin », conclut Alain Echivard. Les assises ont été le point de départ pour ouvrir le dialogue et renforcer les liens entre la municipalité et les associations. Des liens qui se manifestaient déjà à travers les différents soutiens en place : présence des agents municipaux, prêt de salles, subventions, etc. Un guichet unique permettant d'effectuer toutes les démarches auprès d'un seul interlocuteur est en préparation, il devrait considérablement faciliter le travail administratif des bénévoles. _

PROJETS IMMOBILIERS

LOGER SANS DÉNATURER

Les perspectives démographiques des dix ans à venir laissent supposer un accroissement de la population concarnoise de 0,5 % chaque année. Pourtant, comme bien d'autres communes et malgré une augmentation de 9,8% de son parc immobilier entre 2013 et 2019, Concarneau souffre déjà d'une insuffisance d'habitations. La politique de logement est donc une priorité de la mandature qui doit assurer une production de logements suffisante en quantité et en diversité, pour permettre aux habitants qui le souhaitent de modifier leur parcours résidentiel, c'est-à-dire d'adapter leur résidence à la situation de leur foyer. Modèles de cette volonté affirmée, le quartier Foch entre en phase de création et celui de Kerandon poursuit sa métamorphose en intégrant sa périphérie. Cependant, s'il faut produire de manière suffisamment rapide, il ne s'agit pas de le faire au détriment de la qualité de vie ni de l'environnement et le Plan local d'urbanisme en cours de révision en sera le garant.





Le futur quartier Foch : un projet équilibré.

Quartier Foch UN ÎLOT DE VIE AMBITIEUX

Chantier phare de la mandature, le futur quartier Foch est imaginé comme un lieu vivant, alliant mixité sociale et générationnelle. Traversé par des voies douces qui lieront les plages toutes proches aux commerces du centre-ville, tout aussi accessibles, on s'y arrêtera volontiers pour goûter aux atouts de son parc arboré.

Délimitée par les rues Maréchal-Foch et Ernest-Renan, la parcelle de 6 190 m² jouit d'une situation privilégiée entre le centre-ville et les plages. L'intention de tirer parti de son bâtiment central délabré et de la friche alentour est née il y a six ans et a pris forme en 2019 avec la modification du plan local d'urbanisme qui a abouti, cette année, à la désignation de l'opérateur en charge du projet. C'est le groupe immobilier Icade,

dont la proposition correspondait au cahier des charges de cession imposé par la municipalité, qui va faire l'acquisition du foncier pour 1,73 million d'euros. Icade déposera son dossier de permis de construire au printemps 2023 après la présentation du projet aux habitants. Les travaux devraient débuter en 2024 pour une livraison horizon 2026.

Le groupe a obtenu l'aval de la commission aménagement, validé ensuite par le Conseil municipal, en répondant positivement à différents

critères, déterminants pour la Ville, comme le rappelle Thierry Le Corre, l'adjoint au maire en charge du cadre de vie, de l'aménagement, des travaux et de l'urbanisme : « Icade a présenté le projet le plus équilibré avec une bonne utilisation des espaces, une densité raisonnable d'habitations, soit 54 logements, et une mixité sociale au sein des bâtiments, ce qui est plutôt rare. Sa proposition correspondait à notre volonté de privilégier les propriétaires occupants et les profils familiaux et sociaux. La typologie variée des habitations favorise également les parcours résidentiels. »

Ainsi, 30 % de ces logements sont destinés à l'offre sociale (6 maisons et 10 appartements) et seront cédés par le promoteur à un bailleur social qui sera déterminé ultérieurement.

La conservation du bâtiment principal, témoin d'une partie de l'histoire concarnoise, a également pesé dans la balance. D'abord collègue Pierre-Guéguin, le bâtiment a fait fonction de centre de loisirs jusqu'en 2015, avant le déménagement de ce dernier à Kerandon. C'est autour de cette pièce centrale que se bâtira le quartier. Elle abritera 10 petites maisons de ville avec jardins attenants (en accession libre). Six maisons individuelles



DE NOMBREUX PROJETS DÉJÀ EN COURS

Plus de 1200 nouveaux logements vont voir le jour entre 2022 et 2026, ce qui devrait tendre à limiter l'augmentation des prix du foncier. Sur ces nouveaux logements, environ 800 sont proposés à l'accession (63,5 %), 180 à la location accession (14,3 %) et 280 au locatif social (22,2 %). Seront notamment livrés : **Cette année** : résidence L'Hermine (31), ancien presbytère du centre-ville (3), ancien bâtiment du Secours catholique (3), HLM Lanriec (2).

En 2023 : résidence Rivages (31), immeuble rue Saint-Jacques (12), Le Kaïros (25), deux immeubles à Kersalomon (24).

D'ici 2024 : résidence La Corniche (245), lotissement Stang Coulz (22).

D'ici 2026 et au-delà : lotissements Stang Coulz (27), Kerrichard (44), Kerraorec (307), La Villeneuve (80), et Kerrichard (111), quartier de la gare (240), et enfin le quartier Foch présenté ci-contre (54).



ddl architectes

neuves lui feront face (locatif social) et deux immeubles collectifs supplémentaires de 21 et 17 logements seront créés (locatif, locatif social et acquisition).

Afin d'éviter l'épine de la location saisonnière au détriment de la longue durée, la location occasionnelle sera interdite par le règlement de copropriété. Grâce au dispositif Pinel breton, les investisseurs pourront obtenir

nir une défiscalisation s'ils louent leur bien à l'année avec un loyer modéré.

L'ANGLE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

En termes de construction, le cahier des charges vise la performance environnementale : utilisation de matériaux biosourcés, notamment du bois, et réutilisation éventuelle des matériaux déconstruits (une étude sera menée dans ce sens). Les eaux de pluie seront récupérées et réutilisées.

Le quartier s'articulera autour de l'ancien centre de loisirs, témoin d'une partie de l'histoire concarnoise.



ddl architectes



20,33%

Taux de logement social en 2021 respect de la loi

* source Préfecture du Finistère janvier 2022

Les véhicules n'auront pas accès au site qui sera réservé aux modes de déplacements actifs : marche, vélo, et tout autre véhicule non motorisé. Les deux bâtiments collectifs bénéficieront de parkings souterrains et les maisons individuelles d'un emplacement réservé et abrité à l'entrée du parc « afin d'éviter les conflits d'usage entre les différents modes de déplacements », indique François Guillou, responsable du service Urbanisme. L'installation de bornes électriques sera anticipée par la pose de câblage spécifiques.

De nombreux espaces verts seront créés en tenant compte de la perméabilité des sols et des jardins partagés seront à disposition des habitants. Enfin, au nord de la zone, un parc végétalisé de 4 000 m², accessible à tous les Concarnois, sera aménagé par la Ville.

LES LOGEMENTS VACANTS ET LA SATURATION DE LOCATIONS SAISONNIÈRES

Une étude est actuellement réalisée par le cabinet Urbanis pour CCA afin de proposer aux communes des outils pour reconquérir leur parc immobilier en réduisant la part des logements vacants. Selon les orientations de Concarneau, ramener la part de logements vacants à 7 % du parc global, aboutirait au retour sur le marché de 220 résidences principales.

En lien avec les services de l'État et CCA, la Ville travaille sur la future Opération de revitalisation des territoires (ORT) qui comprendrait le centre-ville historique, Beuzec et Lanriec et autoriserait, entre autres, l'application du dispositif Pinel dans l'ancien. Pour bénéficier de la défiscalisation de ce dispositif, les propriétaires devraient obligatoirement louer leur logement réhabilité à l'année et à loyer modéré.

D'autres dispositions sont à l'étude afin de limiter la location saisonnière, comme la réglementation du changement d'usage de locaux d'habitation vers de la location de courte durée. Elle concerne les résidences secondaires et les résidences principales au-delà de 120 jours de location.

Kerandon, avenue de la Gare, ancienne caserne

QUEL AVENIR POUR L'ENTRÉE DE VILLE ?

Balade publique du 5 octobre dernier : quel avenir pour l'entrée de Ville ? Réflexion architecturale, urbaine et paysagère sur l'entrée de ville, intégrant l'avenue de la Gare, l'ancienne caserne, le quartier de Kerandon et les quartiers qui l'entourent jusqu'au centre ville.

Kerandon en pleine mue, le projet immobilier imminent du quartier de la gare, celui de l'ancienne friche Crown (résidence La Corniche) dans sa phase ultime, le site de l'ancienne caserne des pompiers à réinventer... Les projets en cours ont fédéré les acteurs concernés autour d'une réflexion sur l'harmonisation de ces différentes zones débouchant sur l'entrée nord de la ville. Une étude est actuellement menée pour examiner toutes les possibilités.



Voici déjà quelques années que Finistère Habitat, en partenariat avec la municipalité et CCA, a amorcé la transformation de Kerandon afin d'ouvrir ce quartier d'habitat collectif sur la ville : démolition d'un bâtiment pour restructurer le secteur et améliorer les déplacements dans un premier temps, rénovation des logements et intégration de services (locaux associatifs et Maison France Services) et de commerces ensuite. La phase 3 de cette grande métamorphose poursuit la réhabilitation des logements à l'est du quartier et repense les espaces verts. Concarneau a souhaité intégrer le périmètre immédiat de Kerandon dans une réflexion globale sur cette vaste zone en effervescence. Les deux grands chantiers immobiliers en cours que sont l'ancien site Crown en phase d'achèvement, et celui de la gare pour lequel le permis d'aménager a été déposé cet été (lire aussi encadré), vont notamment bouleverser le pay-



LE QUARTIER DE LA GARE

Le permis d'aménager a été déposé, le lancement du projet immobilier du quartier de la gare est donc imminent. Ses 4,2 ha sont actuellement en phase de dépollution pour traiter les sols impactés par les hydrocarbures. Porté par la Ville et la SAFI et financé par le plan de relance de l'État, le site verra sortir de terre 240 logements, principalement des appartements, dont 63 logements sociaux (26 %) et 13 maisons individuelles qui seront vendues à des prix abordables. 600 m² de surface seront consacrés aux établissements de services et aux surfaces commerciales, en rez-de-chaussée des différents bâtiments ainsi que dans l'ancien bâtiment de la gare.

Entre les deux jardins publics et les cheminements doux, les espaces verts couvriront plus d'1,5 ha de la zone, 290 places de stationnement ouvertes à tous sont prévues dans des espaces paysagers.

Les travaux de voirie et de viabilisation seront effectués au second semestre 2023, la construction par les promoteurs et les bailleurs sociaux commencera courant 2024.

La période de travaux privera le quartier de ses stationnements habituels. Un parking de délestage sera donc provisoirement aménagé sur l'emplacement de la caserne des pompiers après la destruction de celle-ci dans quelques semaines.

sage. À proximité, l'ex-bâtiment du Centre de secours va laisser place à un projet encore à l'étude. La démolition de ses murs qui doit s'opérer début 2023, pratiquement 100 ans après sa construction, laissera cependant en place les trois arches du fronton « *afin de conserver la mémoire du lieu qui, avant de devenir la caserne des pompiers, a d'abord abrité l'usine de fabrication de boîtes métalliques de Jean-Joseph Carnaud qui allait devenir Carnaud BMA, puis Crown. En y adjoignant l'Espace Jeunes mitoyen, la Ville bénéficierait là d'une surface de 12 000 m² qui pourrait devenir un beau projet communal, puisque la municipalité est à la recherche de bâtiments pour ses équipements publics* », précise Thierry Le Corre, adjoint en charge du cadre de vie, de l'aménagement, des travaux et de l'urbanisme.

L'ÉTUDE URBAINE, UNE RÉFLEXION COLLECTIVE

L'étude urbaine architecturale et paysagère qui vient de commencer pourrait donc être déterminante pour son devenir. Cette réflexion collective englobe un large périmètre qui s'étend de la rivière du Zins à l'ouest, au bois de Kerandon à l'est, à la zone commerciale au nord et jusqu'au bas de l'avenue de la Gare au sud. Pour la mener à bien, la municipalité, Finistère Habitat et CCA ont fait appel à l'atelier Tristan La Prairie (TLPA), cabinet d'architecture et d'urbanisme secondé par des paysa-

gistes (A-Mar) et des spécialistes des réseaux, circulations et déplacements (Artelia).

Afin d'associer la population à ce travail, une balade publique a été organisée le 5 octobre dernier dans les rues du secteur pour recueillir les réflexions des habitants qui se sont joints aux élus municipaux et communautaires, aux représentants de Finistère Habitat et des conseils de quartier. L'occasion d'aborder in situ les questions de l'habitat, des équipements, du patrimoine, des espaces publics, de la circulation, des liaisons inter-quartiers, des services... Les observations et les suggestions des habitants sont également recueillies dans les boîtes à idées installées en mairie et à l'agence Finistère Habitat de Kerandon ainsi que sur la boîte mail du service Urbanisme.

À partir de ces échanges et de l'examen des lieux par les professionnels, un diagnostic sera livré en début d'année. Un atelier participatif sur l'élaboration de scénarios d'aménagements sera organisé au cours du 1^{er} trimestre 2023. Une réunion publique présentera les différentes alternatives en juin prochain. —

Ancienne caserne des pompiers : une démolition prévue début 2023 qui préservera les trois arches du fronton, témoins de la mémoire des lieux.

OÙ S'ADRESSER POUR TROUVER UN LOGEMENT

Plusieurs structures publiques peuvent accompagner les particuliers dans leur recherche de logements dans le territoire.

- **CCAS**, Point Accueil Logement, 14 rue de Courcy à Concarneau.
Tél. 02 98 60 52 40

LES BAILLEURS SOCIAUX

- **Finistère Habitat**, 5 av. de la Cascade à Concarneau.
Tél. 02 98 74 47 37
- **OPAC**, 85 rue de Kergestin à Quimper.
Tél. 02 29 40 29 40
- **Aiguillon Construction**, 3 ter rue Brizeux à Quimper.
Tél. 02 98 90 77 87
- **Espacil**, 100 rue Hubertine Auclert Zone de Kervézennec à Brest.
Tél. 02 98 43 30 98

AUTRES

- **Auberge de jeunesse**, quai de la Croix à Concarneau.
Tél. 02 98 97 03 47 - concarneau@aj-finistere.org
- **Action Logement** (prêts, subventions, attributions locatives), 155 avenue de Kéradennec à Quimper.
Tél. 02 56 10 70 27
- **La Mission locale** (16 à 25 ans sans emploi) 116 avenue de la Gare à Concarneau
Tél. 02 98 97 17 28 - concarneau@mlpc.asso.fr
- **Fondation Massé-Trévidy - foyers de jeunes travailleurs** (16 à 30 ans sous condition de ressources), résidence Habitat Jeunes, 30 rue de la Providence à Quimper.
Tél. 02 98 55 31 58



76%

de résidences principales

15,2%

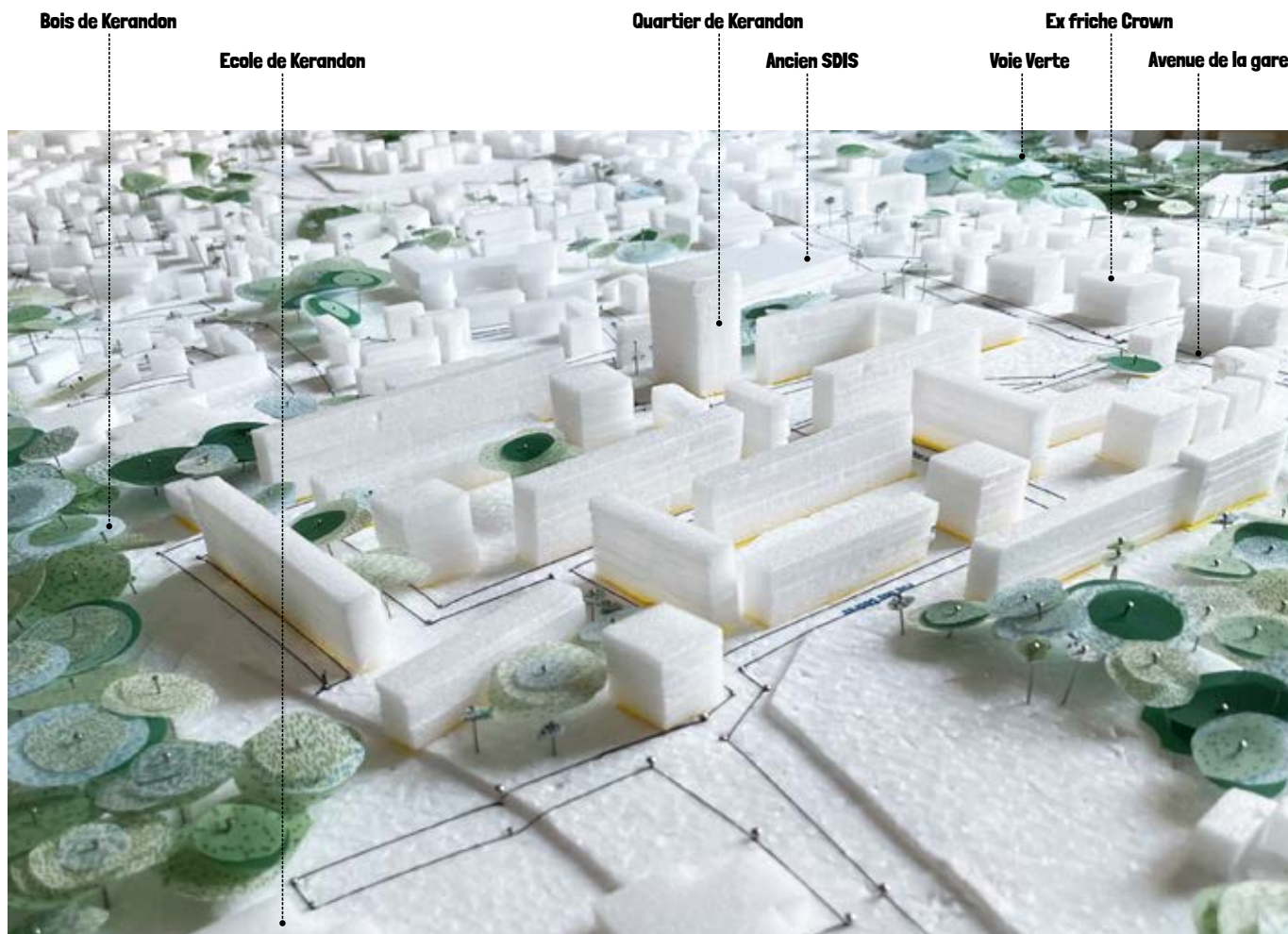
résidences secondaires et occasionnelles

8,7%

de logements vacants

* source INSEE janvier 2022





Atelier TLPA Architecture et Urbanisme

PLU, AVAP, CAUE... LES OUTILS D'UNE URBANISATION HARMONIEUSE

Plusieurs outils (réglementation, services) sont à la disposition de la municipalité et des habitants pour encadrer une urbanisation raisonnée.

RÉVISION DU PLU

Pour répondre aux enjeux du logement sur le développement de Concarneau tout en respectant l'objectif national traduit par différentes lois, il est nécessaire de réviser le Plan local d'urbanisme (PLU) concarnois qui date de 2007.

Le PLU encadre le développement urbain d'une commune par une série de documents réglementant les constructions, la préservation de l'environnement ou encore du patrimoine. Ces règles sont orientées par la

politique d'aménagement du territoire dans le respect des lois en vigueur. Pour répondre au principe de « zéro artificialisation nette » (Zan) des terres en 2050 (avec une réduction de 50 % d'ici 2031 par rapport à la période 2011-2021), le futur PLU, qui devrait devenir effectif en 2024, prévoit une économie de 71 % des surfaces à urbaniser par rapport aux dix dernières années (soit 31 ha contre 110 auparavant). Dans les dix ans qui suivront la mise en exécution du PLU, les développements se répartiront comme suit : 10 ha pour l'habi-

Maquette de présentation de Kerandon et des quartiers qui l'entourent, réel outil de concertation avec les habitants permettant de construire la ville de demain.

tat (contre 75 auparavant), 18 ha pour les activités économiques (contre 25), 3 ha pour les équipements (contre 10). Selon la loi, à terme, chaque hectare supplémentaire consommé pour l'urbanisation devra être remplacé par une surface naturelle équivalente.

Pour concilier gestion économe du foncier et développement de l'urbanisme, la densification de la ville est la voie à suivre. Il faudra donc prévoir des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) au sein des zones urbaines, en plus des zones à urbaniser, afin d'organiser la mise en œuvre de futures opérations. Ce travail est en cours.

Faisabilité des accès, de la circulation, de la densité (nombre de logements prévus, nombre de logements sociaux) seront déterminés par ces OAP et s'imposeront aux futurs aménageurs. Le zonage et le règlement seront ensuite définis. Chaque parcelle sera

MIEUX COMPRENDRE LE ZONAGE

Le plan de zonage du PLU divise le territoire communal en quatre types de zones:

- **Zone U**: les zones urbaines correspondent aux secteurs de la ville déjà urbanisés. Y sont admis: logements, hôtellerie, commerces, services, bureaux, activités artisanales ou industrielles, etc. L'extension de leur dénomination définit les activités qui les caractérisent.
- **Zone AU**: les zones à urbaniser sont des secteurs naturels ou agricoles qui seront urbanisés à court ou moyen terme. Leur nombre et leurs surfaces seront beaucoup plus réduits que sur le PLU en vigueur.
- **Zone A**: elles visent un usage exclusivement agricole et ne sont pas constructibles. Les seules constructions autorisées peuvent être des hangars, des granges ou, exceptionnellement, des bâtiments d'utilité collective ou de service public.
- **Zone N**: les zones naturelles ou forestières sont protégées. Elles ne sont pas constructibles, mais peuvent accueillir certaines installations qui ne portent pas atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages.



62%

des ménages
sont
propriétaires de
leur résidence
principale en
2018

20%

sont locataires
du parc privés
en 2018

16%

du parc social
en 2018

* source INSEE
janvier 2022

susceptible de voir modifier ses règles de constructibilité: hauteur, emprise au sol, alignement, recul, etc. Ces règles seront strictement opposables à toute personne publique ou privée (administration, particulier, promoteur) souhaitant réaliser des travaux de construction, de réhabilitation ou de modification d'un bâtiment existant. Comme pour l'actuel PLU, il sera donc conseillé de consulter ses règles en mairie ou via le site internet avant tout projet. Avant son approbation, la révision du PLU sera soumise à enquête publique.

AVAP: LE PUBLIC PEUT ENCORE INTERVENIR

La fonction de l'Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) est de protéger les éléments jugés remarquables et qui méritent d'être mis en valeur comme les espaces verts, les monuments et bâtiments anciens

Ici l'avenue de la Gare: c'est la somme des différents immeubles qui fait le patrimoine. Transformer l'un d'entre eux (volets, devantures, couleur,...) sans tenir compte du reste peut déprécier l'ensemble.



et plus récents, les espaces naturels. Servitude d'utilité publique, annexée au PLU, l'AVAP impose aux projets prévus dans son périmètre, des règles spécifiques sur l'architecture, les matériaux, les paysages etc. Ces règles ne sont pas identiques partout mais les demandes d'urbanisme doivent obtenir l'avis conforme de l'architecte des Bâtiments de France qui s'assurera de leur respect.

Le nouveau périmètre de l'AVAP a été arrêté par le Conseil municipal en juin dernier et a reçu l'avis favorable de la Commission régionale de l'architecture et du patrimoine en octobre. Il doit encore être examiné par l'État, les collectivités supra-communales et les chambres consulaires. Au cours de l'élaboration de ce nouveau document, la population a été invitée à s'exprimer et à identifier le petit patrimoine ou à suggérer des bâtiments à protéger. Les professionnels (artisans, constructeurs, architectes, paysagistes) et conseils de quartier ont également été consultés. Une enquête publique aura lieu début 2023. Le public pourra adresser ses observations au commissaire enquêteur avant l'approbation du Conseil municipal prévu au deuxième trimestre 2023. Le document sera ensuite exécutoire. C'est donc pour le public la dernière occasion d'intervenir, de s'exprimer et d'améliorer le projet.

COLORISTE CONSEIL

Madame Béatrice Taburet, de l'agence Réponses Associés de Brest, est coloriste-conseil pour la commune de Concarneau. Elle tient une permanence le troisième jeudi de chaque mois (sauf en août). Elle assiste les demandeurs dans leur choix de couleurs de ravalement, d'huissierie, de clôture, de volets...

Prise de rendez-vous auprès du service Urbanisme au 02 98 50 38 28

ARCHITECTE OU PAYSAGISTE CONSEIL DU CAUE

Les architectes et paysagistes du Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) assurent des conseils gratuits pour tout projet de construction, de rénovation ou d'extension d'un logement; l'aménagement, l'embellissement ou l'entretien d'un jardin, la plantation et la taille des arbres ou encore une gestion plus écologique du potager.

Les permanences sont assurées au 2 rue Théodore-Le-Hars à Quimper tous les mercredis (architecture), tous les premiers et troisièmes vendredis du mois (paysage).

Prise de rendez-vous au 02 98 98 69 15





Bande cyclable prioritaire sur le Quai Carnot depuis la sortie de la voie verte.

Mobilités

LE RÉSEAU CYCLABLE EN MODE ACTIF

Le plan vélo entre dans sa phase opérationnelle. Projet politique majeur, il accorde une plus grande place aux déplacements doux – dits aussi « modes actifs » - et collectifs afin de partager la route équitablement entre tous ses usagers.

Le diagnostic effectué en 2021 sur l'ensemble de la voirie a abouti à l'évaluation de celle-ci selon différents paramètres : densité du trafic automobile, qualité du revêtement, topographie, aménagements réalisés, rupture de continuité cyclable (les aménagements de ces dix dernières années ont été effectués à l'occasion de travaux de voiries et d'assainissement, ce qui explique cette discontinuité). Les voies communales sont désormais classifiées en fonction de leur praticabilité. Cela va permettre aux services concernés de programmer leurs actions afin de réaliser un réseau cyclable continu, fonctionnel et sécurisé, à portée

du plus grand nombre. « *Chaque voie communale ne sera pas aménagée mais, à terme, le maillage d'une cinquantaine de kilomètres offrira un plan de circulation cohérent sur l'ensemble de la ville* », rapporte Mathilde Thomas-Donval, responsable du service Développement durable.

UNE RÉVOLUTION DU PAYSAGE URBAIN

Au cœur de ce réseau, le carrefour des avenues de la Gare, Pierre-Guéguin et Alain-Le-Lay et du quai Carnot constitue une zone névralgique où débouchent également la voie verte et les bus du parking du quai d'Aiguil-

lon. « *C'est le centre de convergence de 95 % des déplacements, il n'est pourtant absolument pas adapté à la pratique du vélo* », constate l'élue chargée du développement durable et des mobilités, François Besombes. Ce qui, au même titre que les ruptures entre les tronçons, n'encourage pas à laisser la voiture au garage pour prendre son vélo, malgré les avantages multiples qu'apporte ce dernier pour la santé, l'environnement, le budget, le cadre de vie, entre autres !

L'aménagement de cette zone est donc apparu primordial et sa mise en œuvre, présentée au public le 15 décembre, va marquer une transition dans les déplacements des Concarnois. Un changement non figé pour autant, puisque ces aménagements seront dans un premier temps ajustables. « *Il s'agit de les expérimenter sur toute l'année 2023, le flux de circulation étant corrélé aux différentes périodes de l'année. Le public concerné sera consulté durant cette période comme il l'a été en amont du projet* », explique François Besombes. Associations de cyclistes, chauffeurs de bus et de taxi, professionnels du port, Office de tourisme, commerçants et conseil de quartier rencontreront ainsi les élus et les services « *les*





Finie la 2x2 voies automobile sur l'avenue Pierre Guéguin, place à 2x1 voie automobile et 2x1 vélo.

uns après les autres car ils n'ont pas les mêmes problématiques», précise l' élu. L'expérimentation permettra de réévaluer les aménagements provisoires et de les modifier si nécessaire, en tenant compte des retours des usagers, avant la réalisation définitive du projet. Cependant, lors de ces échanges, chacun devra garder à l'esprit que l'un des objectifs majeurs reste la réduction par quatre des gaz à effets de serre (GES) imposée par le réchauffement climatique. « Nous souhaitons devenir acteurs de ces enjeux environnementaux et anticiper les mesures qui pourraient être imposées plus tard dans le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) », relève encore François Besombes.

UN PARTAGE ÉQUITABLE DE LA VOIRIE

L'idée n'est pas de reléguer les véhicules hors de Concarneau mais de multiplier les modes d'accès au centre-ville : à pied, à vélo ou encore en transports collectifs grâce au déploiement à venir du pôle multimodal. Pour permettre aux usagers de conjuguer plusieurs types de déplacements, un parking relais est à l'étude, qui accueillera les véhicules en saison estivale. Dans les grandes lignes, les feux vont

disparaître ainsi que la sortie du parking du quai d'Aiguillon. Il n'y aura pas de modification de circulation des véhicules mais ceux-ci se déplaceront sur une seule voie au lieu de deux actuellement, avenue Pierre-Guéguin. Une large voie vélo à double sens sera créée côté commerces dans la continuité de la voie verte. La zone de stationnement sera déplacée entre la voie automobile et la voie cyclistes/piétons. Les franchissements de cette dernière par les automobilistes seront autorisés pour emprunter les rues transversales. Les places de stationnement longitudinal sur la partie droite du quai Carnot laisseront place à une piste cyclable

à double sens. Les stationnements le long des commerces seront conservés. « Environnementale, esthétique et de santé publique, cette décision répond aussi à un enjeu commercial. La régulation du trafic automobile augmente l'attractivité des rues, moins bruyantes, plus sécurisées et accessibles, comme en ont fait l'expérience les commerçants de la rue Dumont-d'Urville ces deux dernières années », observe François Besombes. Les travaux d'expérimentation commencent début 2023 et vont s'étaler jusqu'au printemps suivant. La version définitive sera réalisée en 2025 à la suite des travaux d'assainissement et réseaux d'eau prévus en 2024. —

SIGNALÉTIQUE ET AMÉNAGEMENTS

Afin de favoriser la cohabitation de tous les usagers, une signalétique bien identifiable et homogène jalonnera sur tout le réseau : marquage au sol très visible des conducteurs (indiquant notamment que les piétons et les cyclistes sont prioritaires), couleurs et revêtement différenciés des voies, les passages piétons de couleur ocre se doubleront de passages rouges pour les vélos qui n'ont pas le droit d'emprunter les premiers. Les 100 arceaux annoncés pour attacher les vélos ont été installés, 200 autres sont programmés. Un abri vélo sécurisé (fermé) prendra place sous l'ancien abri du marché aux légumes du quai d'Aiguillon. Une borne de réparation y sera mise à disposition des usagers.

35%
des GES
émis dans
l'agglomération
le sont par les
transports
(31 % au niveau
national)

64%
en moins de
GES d'ici 2050
imposés par le
PCAET



La salle communautaire de gymnastique du Porzou NOUVELLE DIMENSION, NOUVELLES AMBITIONS

La salle de gymnastique a ouvert ses portes le 19 septembre dernier. Porté par CCA, le nouvel équipement (une réalisation de près d'1,8 million d'euros) va accueillir les clubs et les scolaires du secteur, et la structure peut désormais afficher des ambitions qui dépassent les frontières du territoire.

Avec sa capacité d'accueil de 300 gymnastes et de 552 spectateurs dont 361 sur les gradins amovibles, « il devient l'un des équipements phares de la discipline en Finistère », assure Sonia Marrec, vice-présidente de CCA aux moyens généraux et aux finances. Son plateau sportif de 1 330 m² équipé de rangements, ses deux vestiaires et leurs sanitaires, l'espace infirmerie, la salle de réunion et le hall d'entrée, assez vaste pour accueillir les moments de convivialité, le tout accessible aux personnes à mobilité réduite, répondent aux normes de la Fédération française de gymnastique. Sa rénovation énergétique, notamment le couplage avec la chaudière à bois de la piscine, lui a valu le soutien financier de l'ITI Feder, le Fonds européen de développement régional qui encourage les projets de transition écologique. Ce nouveau gymnase, qui abritait autrefois le club de tennis, jouxte la

piscine l'Atlantide, la halle des sports, la piste d'athlétisme et un terrain de football. L'ensemble forme un vaste et fonctionnel complexe sportif. « La proximité du bois du Porzou et du bassin nautique ouvre aussi des perspectives sur l'ouverture de la salle aux préparations physiques des sportifs de

haut niveau en amont des événements locaux, nationaux et internationaux », ajoute l'élue. Un élément qui a aussi convaincu l'Agence nationale du sport, le Département du Finistère et un fonds de concours de Concarneau, qui ont tous apporté leur contribution financière. —



L'ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

Les activités sportives proposées par les associations et les services municipaux sont nombreuses et variées à Concarneau. Cependant, jusqu'à présent, peu d'entre elles s'adressaient aux plus petits. Or, le sport satisfait à la fois leur besoin de bouger, de développer leur motricité et leur confiance, tout en les initiant au respect des autres. L'école municipale des sports vient combler ce vide en proposant différentes activités aux enfants entre 4 et 6 ans. Par cycles de six ou sept séances, les plus jeunes vont pouvoir découvrir différentes disciplines pour trouver celle qui leur correspond le mieux et qu'ils pourront choisir de poursuivre dans les clubs lorsqu'ils atteindront l'âge requis. Jeux athlétiques et activités artistiques de ce premier trimestre vont faire place aux jeux d'opposition à la rentrée de janvier puis au vélo. Les séances encadrées par les éducateurs sportifs municipaux se déroulent au COSEC des Sables-blancs ou dans la salle motricité de l'école du centre-ville. **Le mercredi de 10h à 11h pour les 4/5 ans (groupe de 8 enfants) et de 11h à 12h pour les 5/6 ans (groupe de 12 enfants).** Inscription tout au long de l'année (15 € les 6 séances, 17,50 € les 7 séances), limitée à 2 cycles par enfant, au service Sports et Nautisme : 02 98 50 38 69 sports@concarneau.fr

ÇA BOUGE AU PORZOU !

3 questions à : Ludivine Cadou, entraîneuse du Gymnastique Club concarnois (G2C)



Quelle a été votre réaction en prenant possession des lieux ?

Ludivine Cadou : Un immense soulagement ! Les membres de notre association (qui a été la première à utiliser le nouvel équipement) pratiquaient les agrès au Lin depuis plusieurs années dans une salle peu adaptée à la discipline. Ce qui ne nous a pourtant pas empêchés de fabriquer des championnes de Bretagne à plusieurs reprises et dans différentes catégories !

Quelles conséquences ces nouveaux locaux ont-ils sur la vie du club ?

La salle spacieuse, le matériel adéquat... nos entraînements n'ont plus rien à voir ! C'est un véritable confort pour les enfants comme pour les entraîneurs. Et ça nous permet de faire des projets de développement pour le club.

Nous accueillons les enfants à partir de 3 ans mais nous avons aussi une section adulte loisirs. Nous sommes deux salariées, Morgane Raguénès qui vient d'être recrutée et moi-même, et nous pouvons compter sur une vingtaine de bénévoles formées en interne, dont une dizaine peuvent actuellement entraîner en autonomie.

Mais nous devons probablement créer un emploi supplémentaire pour répondre à la demande car les adhésions ont explosé de façon spectaculaire depuis le déménagement sur Porzou ! À la dernière rentrée, nous comptons 270 inscrits venus d'Elliant, Fouesnant, Névez, Pont-Aven, Rosporden, Saint-Yvi, etc. Les adhérents sont 420 aujourd'hui ! L'espace et le matériel plus important nous permettent d'entraîner plus de groupes sur le même créneau horaire. Nous avons pu développer la section garçon, entraînée par le président du club, Arnaud Houssais, qui a participé aux championnats de France en individuel à deux reprises.

Cette recrudescence d'adhésions nous apporte les moyens de participer aux compétitions fédérales dès cette année ou au moins l'année prochaine.

Envisagez-vous d'autres nouveautés ?

Oui, nous souhaitons diversifier nos pratiques et toucher un public plus large. Nous allons proposer des cours dans le cadre du dispositif sport-santé, des séances pour les enfants de 6 mois à 3 ans, grâce à la formation qu'a suivie Morgane l'année dernière, ain-

si que du parkour, en tirant parti de la plage et du bois tout proches. Pour cette activité, nous allons devoir former un entraîneur en interne.

Autre grand changement, nous allons enfin pouvoir organiser des galas et des compétitions départementales, voire régionales, ce qui était impossible avant, la configuration de la salle du Lin ne le permettant pas. Nous commencerons cette année par une compétition pour les petites (primaires). Puis à partir de l'année prochaine pour les grandes et les garçons.

Une vingtaine de gymnastes ont exécuté des démonstrations sur chaque type d'agrès ainsi qu'une chorégraphie au sol pour l'inauguration officielle de la salle qui a eu lieu le 7 décembre.

Aujourd'hui, nous sommes en discussion avec la fédération pour l'organisation de stages de perfectionnement pour les enfants pendant les vacances scolaires et ensuite, pourquoi pas, pour les enfants de haut niveau. Nous réfléchissons également à l'accueil de formations d'entraîneurs. Ces stages pourraient bénéficier de la proximité de l'internat du collège du Porzou.



Synergie des compétences artistiques du territoire

UN TREMPLIN POUR LES JEUNES

En travaillant main dans la main, l'École de musique, La Maison, le CAC et les studios 4 ASS' de la ferme du Moros transmettent à une jeune génération volontaire des savoir-faire démultipliés par l'union de leurs compétences complémentaires dans le domaine artistique.

Les idées et les projets foisonnent, se croisent et rebondissent sur toutes les opportunités pour aider les jeunes à avancer. Le public du CAC a ainsi pu voir une facette de leur travail commun lors des spectacles « La Maison fait son cabaret » au printemps dernier et « Konker-noize » en octobre.

Il faut chercher l'origine de ces événements dans l'atelier de pratiques numériques de La Maison. La structure associative des 14/25 ans réunit une centaine de jeunes adhérents du secteur, porteurs de projets dans les domaines socio-culturel que La Maison va aider à concrétiser. « *Ils sont acteurs de leur projet du début à la fin, mais en mettant à profit les ressources institutionnelles du territoire, on leur apporte un accompagnement qualitatif et pédagogique* », résume l'animateur jeunesse de la Ville auprès de l'association, Jean-Baptiste Michel, qui possède lui-même une longue expérience d'intermittent du

spectacle, notamment dans le domaine de la production musicale.

UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE AU DIAPASON

Son atelier de pratiques multimédia (photos, vidéos) est complété par un atelier de production audio et beat making animé dans un premier temps par Arnaud Kervarec des studios 4 ASS' puis, depuis l'année dernière, par Mathieu Conan, enseignant de l'École de musique, chargé du développement des musiques actuelles, qui assure également un atelier de création musicale et d'improvisation à la ferme du Moros. Les spectacles précités ont été l'occasion pour les jeunes musiciens de répéter dans des conditions professionnelles aux studios du Moros avec les conseils des spécialistes de la structure. D'autres ont bénéficié de l'expertise de Pierre-Alain Munoz, régisseur général du CAC, pour tout ce qui concerne



Élodie Loos, coordinatrice des studios 4 ASS' et Plus, Mathieu Conan, enseignant de l'École de musique et les jeunes de La Maison lors d'un atelier de production audio et beat making.

les techniques de la scène. Et enfin, les spectacles ont été filmés par une équipe qui a ensuite assuré le montage. Les jeunes n'en étaient pas à leur coup d'essai puisqu'ils avaient déjà effectué des captations de précédents concerts de l'École de musique. « *Une nouvelle collaboration se fera lors du concert MuZaiK en mai prochain, toujours au CAC. Ce ne sont pas seulement des films témoignages mais de vraies vidéos de qualité** », assure Christian Le Bouler, directeur de l'École de musique, dont les enseignants tirent aussi parti des compétences de Jean-Baptiste Michel pour se former à la vidéo et enregistrer des films pédagogiques.

Cette mutualisation des compétences et cette transmission croisée, informelle et ludique de savoir-faire « *s'inscrivent dans le parcours municipal d'éducation artistique et culturelle qui démarre dès l'enfance. Elles favorisent l'accès des jeunes aux outils et, pourquoi pas, aux métiers de l'audio-visuel* », salue Alain Échivard, conseiller délégué à la culture. « *Leur implication dans toutes les étapes de la production donne aux jeunes participants une bonne vision du métier et pourrait affermir leur orientation professionnelle, voire susciter différentes vocations*, confirme Élodie Loos, coordinatrice 4 ASS' et plus. *Et cela montre aux jeunes qu'on peut réussir quand on est entouré!* »

** À voir sur la chaîne You Tube « La Maison Concarneau »

Jumelage 3/4

PENZANCE : LA COUSINE DE CORNOUAILLES

Un jumelage avec les Cornouailles britanniques toutes proches était une évidence, et c'est avec Penzance, refuge des bateaux concarnois depuis des décennies, que la Ville Bleue a officialisé son union il y a quarante ans.

A la fois ville portuaire et station balnéaire, Penzance, située dans le district de Penwith dans le sud-ouest de la Grande-Bretagne en Cornouailles, compte 20 000 habitants et de nombreux points communs avec sa cousine... de Cornouaille (sans «s»). Les bateaux de pêche colorés animant le port, le quartier portuaire de Newlyn prisé en son temps par les

artistes proches de l'école de Pont-Aven, les longues plages de sable fin et les falaises abruptes couronnées de landes, la baie abritée, les vestiges celtiques, les îles Scilly au large et même un Mont Saint-Michel rappellent indéniablement Concarneau. Mais c'est le climat qui marque la différence : à Penzance, l'air est doux toute l'année et fait le bonheur des plantes endémiques et exo-

tiques qui s'épanouissent dans de somptueux parcs et jardins. Il y a même des vignobles, produisant notamment un vin rendu pétillant selon la « méthode champenoise ». Ouverte sur la mer, la ville vit de la pêche, de l'agriculture et du tourisme. Perchée à l'extrême ouest de la côte, c'est le terminus de la ligne ferroviaire en provenance de Londres, et le dernier port avant l'Atlantique.



DE L'AUTRE CÔTÉ DU JUMELAGE

KAREN BENNETT - Présidente du Comité de jumelage Penzance - Concarneau

Sillage : Pourquoi un jumelage avec Concarneau et comment fonctionne-t-il ?

Karen Bennett : Le jumelage a débuté il y a quarante ans, en 1982, avec l'envie de promouvoir et de célébrer les similitudes et les caractéristiques exceptionnelles de nos deux villes, et de développer les échanges culturels et pédagogiques. Au fil de ces quatre décennies, beaucoup de personnes ont voyagé entre Penzance et Concarneau. En particulier les jeunes et les scolaires qui découvrent lors de ces échanges une culture et une langue différentes.

Que voir et découvrir à Penzance ?

Il y a beaucoup de choses à découvrir dans la région : le splendide théâtre de Minack à ciel ouvert, sculpté à flanc de

falaises dans un style antique, les anciens vestiges celtiques comme le village de Chysauster datant de l'âge du fer, l'alignement de Men-an-Tol dont une étonnante pierre centrale ronde et percée... L'histoire minière de Penzance est très riche : dès l'Antiquité, l'étain était négocié avec les Romains et les Phéniciens. On peut encore visiter une de ces mines. Surplombant la mer, la ville dispose d'une magnifique piscine de style Art déco, datant des années 1930. Et puis, à ne pas rater, notre St Michael's Mount, dans la Mounts Bay. Il est même jumelé avec votre Mont Saint-Michel, et comme lui, il est accessible à pied à marée basse... Les moines bénédictins auraient voyagé régulièrement entre les deux abbayes.

Quels sont vos projets pour le jumelage avec Concarneau ?

Nous aimerions lancer des projets artistiques entre nos deux villes. Notre artiste le plus connu, Stanhope Forbes, a appris à peindre sur le motif en Bretagne, près de Concarneau et Quimperlé. Certains artistes de Penzance ont déjà visité Concarneau et aimeraient bien y retourner pour peindre ou photographier votre région, avec à terme un projet d'exposition. Concarneau est une si belle ville. Nous aimons y venir pour visiter la Ville-close, mais aussi pour les restaurants et les bars. Nous apprécions l'accueil et la chaleur de nos hôtes bretons, le grand air et les promenades sur la côte, et bien sûr, les Filets Bleus! ■

Penzance, située à l'extrême pointe des Cornouailles, est le dernier port avant l'Atlantique.



Peter Crumpler

St Michael's Mount, le Mont Saint-Michel cornouaillais, accessible à marée basse.



Peter Crumpler

Colonnes enterrées et semi-enterrées PLUS BELLE LA VILLE

Elles ont remplacé les bacs collectifs et les bacs individuels restant à demeure sur la voie publique dans les quartiers d'habitat collectif, le centre-ville de Concarneau, les communes littorales : les colonnes enterrées et semi-enterrées présentent de multiples avantages, notamment celui d'améliorer le cadre de vie.

C'est Kerandon qui a servi de quartier pilote en 2019, avec l'installation de 26 colonnes semi-enterrées. « Ces aménagements ont été réalisés dans le cadre de la démarche de requalification urbaine de Kerandon, dont l'un des volets était l'enlèvement des bacs de déchets et l'implantation de colonnes dans cinq sites du quartier », explique Anne-Claire Guillou, directrice Environnement et Bâtiments de CCA. Un changement radical et une nette amélioration du cadre de vie pour ce quartier d'habitat collectif (1 300 habitants, 655 logements) qui pouvait voir, les jours de collecte, de nombreux bacs disposés sur les trottoirs. « Nous avons aussi rapidement constaté avec Finistère Habitat, le bailleur social qui gère les immeubles du quartier, une très nette amélioration de la qualité du tri, notamment en ce qui concerne les recyclables », ajoute Anne-Claire Guillou. Dans la foulée de Kerandon, le réaménagement de la place Général-De-Gaulle a permis l'installation

en centre-ville de ces conteneurs nouveau genre, mais ici la collectivité a opté pour les colonnes enterrées : « Plus discrètes que les semi-enterrées, elles encomrent moins l'espace public malgré des tailles de cuves identiques. Le centre-ville étant un secteur ABF (relevant de l'architecte des Bâtiments de France, ndlr), nous avons dû choisir un équipement qui s'intègre davantage dans le paysage », indique Lucie Le Dref, responsable administrative et prévention déchets à CCA. Plus récemment, la même règle s'est appliquée au quai Peneroff et à la place du 8-Mai-1945, intégrés eux-aussi au secteur ABF : ils sont désormais pourvus de colonnes enterrées (six devant la Ville-close côté parking, quatre autres près du port de plaisance).

LES RAISONS DU CHANGEMENT

Ce changement, qui peut paraître contraignant à certains (il faut en effet aller jusqu'aux colonnes pour y déposer ses déchets préalablement

triés – ordures ménagères, déchets recyclables, verre), vise en réalité plusieurs objectifs et en premier lieu, la qualité et l'attractivité de l'espace public : finis les dépôts « sauvages » sur les trottoirs entre deux collectes, finis donc les sacs éventrés par les goélands, leur contenu dispersé sur la voirie. Il vise aussi à mieux ajuster la fréquence des collectes à la production de déchets en grande partie liée à la fréquentation saisonnière : « Ces "points d'apport volontaire" comme on les appelle sont disponibles 7j/7, 24h/24, les cuves sont vidées, non pas à dates fixes, mais en fonction de leur taux de remplissage. Finalement, ce système offre plus de souplesse, non seulement pour les habitants, les commerçants, les vacanciers, mais aussi en termes d'organisation des tournées de collecte. Il est donc plus adapté aux secteurs touristiques », commente Anne-Claire Guillou. Ce changement permet enfin d'améliorer les conditions de travail des agents de collecte, celle-ci se faisant à l'aide d'un camion-grue (le ramassage manuel des bacs entraîne en effet de nombreux troubles musculosquelettiques). L'objectif commun de CCA et de la Ville est d'équiper en colonnes le futur quartier de la gare ainsi que d'autres quartiers d'habitat collectif de Concarneau, puis d'installer de nouveaux sites dans d'autres communes de l'agglomération. « Il faut préciser que les habitants qui peuvent stocker leurs bacs chez eux les garderont et continueront à être collectés en porte à porte par les camions de ramassage des ordures ménagères et des déchets recyclables », souligne Lucie Le Dref. —

Site de colonnes enterrées de la place Général-De-Gaulle



DR



Jean Perru

(RE)VIVRE APRÈS LA GUERRE

Président de la section Sud-Cornouaille de l'ANACR*, ancien résistant et passionné d'histoire, Jean Perru a choisi Concarneau pour vivre sa retraite.

A 97 ans, Jean Perru fait encore ses courses à vélo, son « meilleur secret de longévité », et réside près des Sables-blancs. Presque un siècle d'existence, une guerre mondiale, 300 livres d'histoire dans sa bibliothèque, quatre enfants, et des dizaines de petits et arrière-petits-enfants : à ce bilan d'une existence bien remplie, Jean Perru préfère les souvenirs qu'il laisse éclore au fil de l'entretien. « Je suis né le 25 mars 1925, à la Forêt-Fouesnant. Mon père est né en 1897 et ma mère en 1899, au 19^e siècle ! Mon père est parti au front à 19 ans. Il ne nous a jamais parlé de la guerre. Moi non plus, je n'ai pas voulu transmettre ce cauchemar à mes enfants... » Jean Perru a pourtant conservé la carte d'ancien combattant de son père qui constitue, avec la sienne, un patrimoine précieux.

LA GUERRE À DEMI-MOT

« En 39-40, en Bretagne, on a accueilli beaucoup de réfugiés : certains nous ont parlé des combats, y compris ceux de 14-18, et même de la guerre de 1870 ! J'ai appris beaucoup avec ces gens-là. » Jean n'a que 14 ans quand ce qui va devenir la Seconde Guerre mondiale est déclarée. « Mes copains plus âgés se cachaient pour éviter le STO**. Mais mon père m'avait dit "un jour ça va arriver, il faudra y aller"... Il en savait plus que moi grâce à la radio, il écoutait Londres. » Plus tard, Jean intègre la Résistance mais, pudeur ou humilité, reste discret sur les actions qu'il a menées à cette époque. Il participe à la libération de Concarneau en juin 1944, puis à celle de Crozon « où on a essuyé un bombardement américain par erreur ! ». En-

suite, c'est la Poche de Lorient : « Tout était rasé... Après, je me suis engagé dans l'armée : on m'a envoyé tout de suite dans la zone d'occupation française en Allemagne, au cœur d'une Europe détruite, la misère impensable. »

LA PASSION DE LA MÉCANIQUE

Avant la guerre, Jean Perru passait son temps dans l'atelier d'un mécanicien installé près de chez lui. Après le conflit, il « monte » à Paris, « comme beaucoup de Bretons ». Il raconte avoir « vécu les Trente Glorieuses à cent à l'heure ! On sortait d'un tunnel d'obscurité... ». Il commence par faire beaucoup de petits boulots, dont un poste « d'employé de bureau dans une entreprise qui fabriquait des machines à affranchir », mais ce qu'il veut, c'est « faire de la mécanique ». Il entre alors à l'usine : « Comme j'étais doué et que j'ai travaillé dur, je me suis fait une bonne situation de conseiller technique. » Finalement, il restera trente ans en région parisienne et, quand sonne l'heure de la retraite – et après le décès de son épouse –, Jean vient s'installer dans la Ville Bleue. « Comme tous les Forestois, c'est ici, à Concarneau, que j'ai eu mon premier travail, à la conserverie Palmer. Concarneau, c'est la plus belle ville du monde. Je vais voir la mer tous les jours. »

*Association nationale des anciens combattants et amis de la Résistance

**Service du travail obligatoire



Les gymnastes dans les années 40.

Hermine concarnoise 100 ANS DE SPORT

En juin dernier, les joueurs (anciens et actuels) ainsi que les supporters du club de football de l'Hermine ont fêté les 100 ans de l'association. L'occasion de revenir sur un siècle d'engagement sportif au fil de l'histoire de Concarneau.

Un siècle qui aura englobé une multitude de vies et de très nombreux événements : une guerre mondiale, des révolutions sociales, des avancées technologiques majeures, un changement de millénaire, une pandémie... L'Hermine concarnoise, née officiellement en 1922, a traversé l'histoire sans faillir. Transformée, augmentée, confortée, recentrée, l'association toujours solide continue de faire vivre le football à Concarneau.

LE SPORT, C'EST LA SANTÉ !

« Le 25 septembre 1922, à l'initiative de messieurs Dubois, Riou, Le Bars et du curé de la paroisse, le Père Le Bihan,

l'Hermine concarnoise voit le jour sur la base des principes d'une association loi 1901. » C'est ce que rappelle Alain Bourlès, ancien joueur et bénévole en charge du centenaire. « *C'était un club omnisport à sa création : l'Hermine est issue du patronage Saint-Guénolé de la Ville-close* », avec pour objet de « *promouvoir et soutenir les œuvres d'éducation populaire* », notamment la gymnastique masculine, la musique « *et la garderie du jeudi!* ». Au fil du temps, l'Hermine accueille de nouvelles sections : la gym féminine (en 1942), le basket et le tennis de table (dans les années 1960). « *Pour le basket féminin, les joueuses devaient porter une jupe par-dessus leur short!* » Les équipements s'adaptent aux événements et

évoluent : « *Durant l'occupation, le club de gym s'entraîne dans l'arrière-salle du cinéma Celtic* » puis, en 1955, l'Hermine inaugure sa salle omnisport au 2, rue des Écoles et y organise des galas et des matchs de sports de combats, finalement interdits par l'évêché... Au fil du temps et de leur développement, les sections prennent chacune leur indépendance, le foot restant l'unique activité de l'association depuis 2012.

DES VACHES AU PETIT-MOROS

« *Dès le départ, le foot est l'activité la plus populaire, rappelle Yvan Mad, président de l'Hermine. Sans doute parce que c'est un sport facile à jouer avec peu de moyens.* » En 1942, les footballeurs quittent leur terrain du Chant des oiseaux à Kérose pour celui du Petit-Moros. « *C'est la famille Hugot-Derville, des militaires propriétaires d'un manoir, de terres et de fermes à Lanriec, qui loue le terrain à l'Hermine. Quarante ans plus tard, madame Hugot-Derville le vend au club, avec*



L'équipe de foot championne de l'Ouest en 1987.

obligation de l'utiliser comme terrain de sport jusqu'au 12 mai 2041!» L'Hermine est donc toujours propriétaire de son stade, une singularité de nos jours quand les équipements sportifs appartiennent habituellement aux communes. « Ici, au Moros, c'était un pré pour les vaches qui venaient de la ferme. Elles assistaient aux matchs, sans payer! »

LE FOOTBALL AU CŒUR DE L'ACTIVITÉ

« J'ai débuté l'école de foot à 7 ans », se souvient Jean-Paul Malard, ancien président et membre du bureau. Une école qui accueille toujours une centaine d'enfants et d'adolescents, dont 60 U14 à U17. Avec un record d'affluence remarqué après la victoire de la France au Mondial de 1998... Côté championnat, l'équipe première de l'Hermine gravit progressivement les échelons pour atteindre la DSR*. « Parmi les faits marquants, il y a notre victoire contre l'USC en 1979 en Coupe de France, pointe le président, et le titre de champion de l'Ouest en 1987. »

LES FIGURES DE L'HERMINE

« On est l'un des rares clubs de Cornouaille à avoir formé, en partie, un champion du monde : Stéphane Guivarc'h », se félicite le président. On pense aussi à Fabrice Viau, espoir du foot décédé en 2004 alors qu'il évoluait au centre de formation du Racing-Club de Strasbourg. Claude Mallet est l'emblématique coach, ancien pro formé au Stade français, qui fera monter le club en DHR* puis en DSR** en 1966. Georges Champion, décédé en 2008, fut l'un des bénévoles

les plus investis : pendant soixante ans, il a donné de son temps à l'Hermine en tant qu'arbitre, éducateur, secrétaire général, formateur et même président. « La famille Champion est, à bien des égards, la colonne vertébrale de l'Hermine, Georges nous a consacré sa vie », souligne Yvan Mad avec émotion.

ANECDOTES ET SOUVENIRS

En un siècle, les petites histoires ont aussi alimenté le quotidien de l'association et, pour les célébrations du centenaire, Alain Bourlès a recensé quelques anecdotes. Ainsi, en 1961, à la recherche de financement, l'Hermine avait organisé un match de gala entre Rennes et Sedan : « Malgré la pluie, 3 500 personnes ont assisté à la rencontre. Record absolu d'entrées au Moros! » Ainsi également, pour ses joueurs appelés au service militaire, le club adressait en fin d'année un colis composé d'un livre, de conserves de poisson, d'un saucisson d'Arles, de chocolats et d'un paquet de cigares. « Le colis sera envoyé jusqu'en 1956, puis remplacé par un mandat de 1 000 francs. » Ou bien encore, en 1957, alors que le pays contingentait le carburant, l'Hermine devait demander des bons d'essences aux autorités

pour ses déplacements : « Afin d'éviter les détournements, la Direction de la jeunesse et des sports demandait au club de fournir les numéros des plaques minéralogiques... »

UN ESPRIT HERMINE

Intergénérationnelle, conviviale, amicale, pérenne, l'Hermine concarnoise se définit aussi par un état d'esprit : « Celui de Concarneau, tranche Yvan Mad, populaire et humaniste. Nous ne sommes pas dans un objectif de compétition avant tout, mais plutôt dans l'esprit de Coubertin : on prend tout le monde. » Autre exemple cité par les dirigeants, « on offre l'entrée des matchs aux femmes, ça fait partie de la mentalité du club ». Une démarche qui peut paraître surprenante à notre époque. « C'est de la courtoisie, un geste pour permettre à toute la famille de venir : les épouses, mères et grands-mères viennent encourager leurs maris, fils, petit-fils! » Quelles sont aujourd'hui les ambitions de l'Hermine? « La rénovation du Moros : c'est un important budget de 500 000 euros. Et puis se maintenir au niveau Ligue, on a mis quinze ans à y retourner... Espérons y rester encore quinze ans! »

*DHR: division d'honneur régionale

**DSR: division supérieure régionale



Les basketteuses dans les années 50.



CAC - Concarneau Scènes

SPECTACLES

Thomas VDB

S'acclimate

Humour

Proposé par Arsenal Productions

Jeudi 5 janvier à 20h30

Tarif unique : 33 €

Points de vente : Réseaux habituels

Le Cabaret Extraordinaire

Humour, cirque et chanson

Dimanche 15 janvier à 17h30

Tarifs : -25 ans 6 € / réduit 18 € /

plein 25 €



© Yann Orhan

Cali « Solo »

Chanson

Depuis vingt ans Cali se balade entre chanson et rock.

C'est en solo qu'il nous embarque dans une formule débordante d'émotions et de générosité avec des chansons, peut-être connues, ou plus confidentielles et puis d'autres chansons, encore, plein d'autres, des nouvelles, qui arrivent, offertes pour la première fois. Un road-movie, un road-concert... Seul avec ses souvenirs vécus ou fantasmés, il se promène guitare en bandoulière. Des chansons d'amour, d'amitié, des chansons qui parlent des gens qui manquent...

Amour, humour, poésie, la vie quoi !

Samedi 21 janvier à 20h45

Tarifs : -25 ans 6 € / réduit 18 € /

plein 25 €

Réservation auprès du CAC :

Tél. 02 98 50 36 43

Les Sheriff + Guerilla Poubelle + Immatures

Rock alternatif / Punk Rock

Samedi 28 janvier à 20h30

Tarifs : -25 ans 6 € / réduit 18 € /

plein 25 €

L'ange pas sage

Cie Voix-Off / Damien Bouvet

Théâtre d'objets

Dès 6 ans

Vendredi 3 février à 19h

Tarif unique : 6 €

Cow-boy ou indien ?

Cie Groupe Déjà

Théâtre

Tout public, dès 10 ans

Aujourd'hui, qu'est-ce qui réunit Martin et Benoît Fournier ?

Ils sont frères, c'est tout, et c'est déjà trop ! Devenus adultes, ils traînent avec eux les traces indélébiles de l'enfance et les promesses qu'elle n'a pas tenues. Groupe Déjà questionne à nouveau « la famille » en s'attaquant cette fois à la fratrie. Entre frères et sœurs, tous les jeux d'alliance et de conflit sont possibles. Cherchons à saisir cette infime frontière entre amour et haine, disputes et complicités... Une fresque théâtrale qui convoque à la fois l'émotion et l'idiotie, l'absurde et le grinçant, la tendresse et la cruauté.

Samedi 4 février à 20h45

Tarifs : -25 ans 6 € / réduit 12 € /

plein 20 €

Réservation auprès du CAC :

Tél. 02 98 50 36 43



© Pascal Bouvet

Papiers Dansés

Cie La Libentère

Danse

Dès 2 ans

Vendredi 10 février à 19h

Tarif unique : 6 €

Memori

Théâtre d'improvisation

Proposé par Impro Libre 29

Samedi 11 février à 20h30

Gratuit

Tchéky Karyo

Chanson

Vendredi 3 mars à 20h45

Tarifs : -25 ans 6 € / plein 10 €

Les Mamans du Congo x Rrobin

Afro pop

« Les Mamans du Congo » est une rencontre unique entre Gladys Samba dite « Mama Glad », détentrice du matrimoine des berceuses bantoues du Congo, et de Rrobin, le beatmaker qui parle à l'oreille de la house et du rap, figure de proue du label Galant Records*. Sur scène, Les Mamans du Congo font la part belle à la danse sur les rythmes envoûtants de Rrobin, et mettent en lumière le quotidien des femmes congolaises d'une façon audacieuse et surtout connectée avec leur temps.

Samedi 11 mars à 20h30

Tarifs : -25 ans 6 € / réduit 12 € /

plein 20 €

Réservation auprès du CAC :

Tél. 02 98 50 36 43

Viktor Vincent

Mentaliste

Proposé par Arsenal Productions

Samedi 18 mars à 20h30

Tarifs : Plein 37 €

Points de vente : Réseaux habituels



© Paul Bourdrel

Paul Louise Suzy et Moi

Cie Felmur

Théâtre - Dans le cadre du festival Théâtre au Féminin

Vendredi 24 mars à 20h45

Tarifs : -25 ans 6 € / réduit 12 € / plein 20 €

Un chant pour un souffle

Chant choral

Proposé par les Kam's et les écoles de Concarneau

Dimanche 26 mars à 17h

Tarif : participation libre

Points de vente : Réseaux habituels

L'envolée Sauvage

Cie Ô Bruit Doux

Musique

Dans le cadre des Semaines de la petite enfance

Dès la naissance

Vendredi 31 mars à 19h

Tarif unique : 6 €

La Machine de Turing

De Benoît Solès

Théâtre

En partenariat avec l'UTL du Pays de Concarneau

Manchester. Hiver 1952. Suite au cambriolage de son domicile, le professeur Turing porte plainte au commissariat.

D'allure peu conventionnelle, il n'est d'abord pas pris au sérieux par le sergent Ross. Mais sa présence n'échappe pas aux Services secrets. Et pour cause, Alan Turing est un homme détenant de nombreux secrets... De son incroyable acharnement pour briser l'"Enigma", à sa course irrésistible pour comprendre le « code » de la nature, nous découvrons un homme atypique et attachant, inventeur d'une « machine pensante », véritable genèse de l'intelligence artificielle et des ordinateurs...

Marqué à jamais par la mort de son ami d'enfance, Christopher, Alan Turing sera finalement condamné pour homosexualité et mettra fin à ses jours, tel Blanche-Neige, en croquant dans une pomme empoisonnée...

Voici le destin hors du commun d'un génie injustement resté dans l'ombre et broyé par la « machine » bien-pensante de l'Angleterre des années 50.

Un homme qui a changé le monde !

Dimanche 2 avril à 17h30

Tarifs : -25 ans 6 € / réduit 18 € / plein 25 €

Réservation auprès du CAC :

Tél. 02 98 50 36 43

Je brasse de l'air

Cie L'insolite mécanique
Performance mécanisée

Dès 6 ans

Vendredi 7 avril à 19h

Tarif unique : 6 €

Femmes Avant Toutes

Proposé par l'association Femmes Avant Toutes

Vendredi 14 et Samedi 15 - dimanche 16 avril

Carte Blanche Eddy Claybard

Rock

Proposé par Eddy Claybard

Samedi 22 avril à 20h30

Concarn' fait sa comédie #5

Festival d'humour

Proposé par la Comiq'House Team



Du jeudi 27 au dimanche 30 avril

Points de vente : weezevent.com,

Ticketmaster et France Bill

Les Mamans du Congo x Robin,
Samedi 11 mars à 20h30

Toutes les infos sur
www.quatreassetplus.fr

 @CacConcarneau
 @cac_concarneau_scenes



Concarneau MÉDIATHÈQUE



Lucie Brunellière

L'illustratrice originaire du Grand-Est est en résidence dans les médiathèques communautaires de CCA. Découvrez son travail graphique et coloré, animé de nature, d'animaux et de paysages.

Du 4 au 28 janvier,
dans toutes les médiathèques
communautaires de CCA

Dessine les animaux marins avec l'illustratrice Lucie Brunellière

Découvrez son album *La grande plongée* et repérez-y les formes géométriques pour créer vos animaux marins.

Samedi 14 janvier, à 10h30,
à partir de 6 ans, gratuit, sur réservation

Dédicace avec l'illustratrice Lucie Brunellière

Samedi 14 janvier, à 12h, entrée libre et gratuite

Nuits de la lecture

Lisez, découvrez et amusez-vous pour les Nuits de la lecture, du 19 au 22 janvier. Le thème de cette année ? La peur !

Fais-moi peur ! Testez et découvrez une sélection de jeux. En partenariat avec MJC Le Sterenn (Trégunc).

Samedi 21 janvier, à 10h,
à partir de 6 ans, gratuit

Les chocottes : les bibliothécaires vous lisent des histoires à vous faire dresser les cheveux sur la tête !

Samedi 21 janvier, à 15h,
à partir de 4 ans, gratuit,

sur réservation
Samedi 21 janvier, à 16h30,
à partir de 8 ans, gratuit,
sur réservation

Exposition « Retours aux sources : Finistère 1985-1995 »

Des visages marqués par le vent, la brume, la poésie, parfois rêveurs... capturés par le photographe Bernard Galeron dans les années 80, avec un Hasselblad.

Du 1er février au 31 mars, entrée libre et gratuite. En partenariat avec le Musée de Pont-Aven

Conférence « petite histoire de la photographie à travers des images iconiques »

Certaines photos acquièrent une notoriété internationale, s'incrument dans notre mémoire collective et deviennent un symbole. Qu'est-ce que ces photos véhiculent de particulier pour qu'elles deviennent des icônes des temps modernes ? Une présentation pour s'interroger sur « notre rapport à l'image », par Catia Galeron.

Samedi 4 mars, à 15h, gratuit,
sur réservation, en partenariat avec le Musée de Pont-Aven

Fête du court métrage

L'événement national pour faire découvrir la magie du court métrage revient du 15 au 21 mars dans les médiathèques communautaires de CCA.

Programmation :
mediatheques.cca.bzh



Événement

En avril, les médiathèques communautaires mettent à l'honneur le Chili. Un pays à découvrir autour d'ateliers, d'expositions, de spectacles et de conférences.

Programmation :
mediatheques.cca.bzh

Conférence « L'autre 11 septembre : chili 1973, histoire d'un coup d'État » par Jorge Munoz, maître de conférences à l'Université de Bretagne Occidentale.

Samedi 15 avril, à 15h, gratuit,
sur réservation

Spectacle « Contes sud-américains » : vivez des contes venus du Chili.

Vendredi 28 avril, à 17h30, gratuit,
sur réservation

MON PARTI, C'EST CONCARNEAU!

Affronter l'année qui se présente avec ambition, tel est l'état d'esprit de la majorité!

La nouvelle année s'annonce et Concarneau s'est mis aux couleurs de Noël. Nous le savons tous, 2023 aura son lot de difficultés, notamment en ce qui concerne la crise énergétique. Conscients de ces problématiques nouvelles, nous avons dû adapter notre budget et reporter certains investissements afin de ne pas impacter fiscalement les Concarnois et poursuivre, plus sereinement, l'exécution de notre projet de mandat 2020-2026. C'est cette gestion saine des finances de notre ville, depuis maintenant plusieurs années, qui nous permet aujourd'hui d'affronter au mieux

cette crise qui ne fait que débiter.

La municipalité a souhaité depuis deux ans s'inscrire dans une démarche en faveur de la transition énergétique et mettre en œuvre de nouvelles sources d'approvisionnement (photovoltaïque, réseau de chaleur...). Au niveau de la Ville, les élus, accompagnés par les agents municipaux, travaillent sur différentes options pour l'étude énergétique des bâtiments communaux. L'objectif est de réduire la consommation d'énergie et l'empreinte carbone des équipements, de remplacer des systèmes de chaudières obsolètes, de définir des lieux adaptés pour une production autonome tout en réduisant les factures d'énergie. Cette crise ne doit cependant pas faire oublier

que nous sommes en période de fêtes et que nous avons, toutes et tous, besoin de nous retrouver. C'est pourquoi la municipalité a décidé de maintenir ses illuminations de Noël, quand d'autres communes ont préféré les supprimer. De la même manière, le marché de Noël organisé par l'Union des commerçants s'étend cette année et avec lui, son lot d'animations qui font le bonheur des plus petits et des plus grands.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année!

Le groupe de la majorité municipale

CONCARNEAU SOLIDAIRE ET DURABLE

Refuser d'investir, c'est appauvrir la ville. Concarneau en fait aujourd'hui l'amère expérience. L'inflation des prix de l'énergie sera en effet sévèrement ressentie par la commune: l'augmentation annuelle des dépenses qui y sont consacrées est estimée à près de 1,3 millions d'euros.

Pourtant, des investissements auraient pu être engagés lors des précédents budgets. Au nom de la sobriété énergétique, c'est ce que nous avons réclamé en 2021 et en 2022. En vain. À cette époque et en dépit de la vétusté de nombreux bâtiments communaux, l'exécutif municipal s'était enfermé dans une politique d'austérité

budgétaire dont il fait sa boussole depuis une dizaine d'années.

Certes, la guerre en Ukraine a précipité cette situation et nous ne pouvons pas reprocher à l'équipe de M. Bigot de ne pas l'avoir anticipée. Mais il y a deux ans, nous savions déjà que les enjeux climatiques rendaient nécessaires ces investissements. Nous savions que l'intérêt financier commande de limiter sa consommation et sa dépendance énergétique. Nous savions que la ville disposait de capacités financières pour engager ces dépenses, d'autant plus que les taux d'intérêt étaient bas. Il n'y avait rien à perdre à se lancer! En vue de réduire notre consommation d'énergie, nous demandions donc à l'exécutif

d'investir sur la rénovation énergétique des bâtiments communaux en misant sur des matériaux bio-sourcés de manière à stimuler la structuration d'une filière locale. Nous demandions également que la ville se dote d'équipements pour produire, par elle-même, une partie de l'énergie qu'elle consomme. Nous n'avons pas été entendus. Désormais, les taux de crédit sont remontés. Les prix de l'énergie flambent. Le réchauffement climatique est palpable. Nous paierons tous, à perte, l'indécision de la majorité municipale.

Les élus de Concarneau Solidaire et Durable

CONCARNEAU AVEC VOUS!

A plus d'un titre cette année 2022 aura été singulière. Guerre en Ukraine, crise de l'énergie et des matières premières... entraînant une raréfaction des ressources et une inflation mondiale sans précédent.

La crise climatique ne nous a pas épargnés, et nous avons connu un été et un début d'automne historiquement des plus chauds. Si la Bretagne devient un eldorado, sans disposer des équipements touristiques qui seraient nécessaires, son cadre naturel risque d'être fragilisé.

Cet hiver, la crise de l'énergie devient une réalité, notamment pour les plus fragiles: factures de gaz et d'électricité en augmentation,

quand les logements ne sont pas des passoires thermiques énergivores. L'État a mis en place des mesures d'accompagnement à la rénovation énergétique des bâtiments, mais le reste à charge constitue souvent un frein à la réalisation des travaux.

Si de nombreuses décisions relèvent d'une vision mondiale, l'État, les collectivités, les services publics, les entreprises, les particuliers, peuvent agir chacun à leur niveau.

La Ville de Concarneau manque d'ambition en matière de rénovation énergétique. Nombre de ses équipements sont des passoires thermiques: gymnase du Cosec, école de musique, Kerbalise... Depuis de nombreux mois nous alertons sur la nécessité d'avoir un plan global

de maîtrise de l'énergie à l'échelle de la ville concernant l'ensemble des bâtiments publics avec une programmation pluriannuelle ambitieuse. Et en parallèle, inclure systématiquement (quand c'est possible) dans les nouveaux projets la pose de panneaux photovoltaïques. Les transitions écologiques ne doivent pas être un slogan, ou la thématique de énièmes conférences. Elles doivent devenir une réalité de l'action publique municipale avec une vision et une ambition. Il y a urgence!

antony.lebras@concarneau.fr
nathalie.renault@concarneau.fr
gilles.huard@concarneau.fr

ÉCOUTER VOIR

OPTIQUE & AUDITION MUTUALISTES

Zone artisanale Kerampéru
2 rue Lucien Vidie (à côté de Netto)
29900 CONCARNEAU

Dépistages* visuels et auditifs gratuits sur rendez-vous
*tests à valeur non médicale

AUDITION

02 98 11 28 80

Ouvert du mardi au vendredi
9h30-12h30 / 14h00-18h30

OPTIQUE

02 98 11 90 28

Ouvert du lundi au samedi
9h30-12h30 / 14h00-19h00



ESPACES AQUATIQUES ouverts 7J/7

DES ACTIVITÉS POUR TOUTE LA FAMILLE !
S'AMUSER, SE DÉTENDRE, BOUGER...

**l'atlantide**
CENTRE AQUATIQUE DU PORZOU
- CONCARNEAU -

Espace Aquatique del Rozanduc


WWW.CCA.BZH

CCA GGLOMÉRATION
CONCARNEAU CORNOUAILLE

*Le maire, le conseil municipal
et le personnel communal
vous présentent leurs meilleurs vœux.*



O. LAPICQUE



Bonne année 2023 !